

Cultivons l'envie d'être responsable

Une ambition collective

Pleinement conscient des enjeux et de ses responsabilités en la matière, GBH se dote d'une charte HSE dans laquelle il s'engage, avec l'ensemble de ses filiales, à veiller à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs, à préserver l'environnement et à respecter la réglementation HSE.

Cette charte vient renforcer l'action quotidienne menée depuis de nombreuses années par GBH en faveur de la prévention des risques de santé de ses salariés et de la réduction de l'impact environnemental de ses activités.

Une responsabilité partagée

GBH souhaite être un acteur important du développement durable sur tous les territoires dans lesquels il est implanté, en France comme à l'international. Il appartient à chaque filiale, à chaque direction et à chaque collaborateur de se comporter en acteur responsable et engagé dans cette dynamique d'amélioration continue HSE.

Faisons évoluer ensemble nos comportements

Engagez votre filiale pour obtenir le label HSE GBH.

« Engagée », « qualifiée », « confirmée », « experte » :
ces quatre labels sont à conquérir pour chacune de nos filiales.



LaSuite — andCo



CHARTÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

GBH

Acajou - BP 423 - 97292 LE LAMENTIN Cedex 02 - Martinique
Tél. : +596 596 50 37 56
www.gbh.fr

GBH

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
DE NOS COLLABORATEURS :
**UNE PRÉOCCUPATION
QUOTIDIENNE**



Les femmes et les hommes de GBH constituent le principal moteur de l'entreprise. Chaque jour, le Groupe s'engage à préserver leur santé, à garantir leur sécurité et à leur offrir des conditions de travail optimales.

L'engagement du Groupe ► Axes de mise en œuvre

Prévenir les risques et améliorer la qualité de vie au travail

- Identifier nos risques significatifs pour la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- Déployer des programmes de réduction des risques et d'amélioration des conditions de travail sur l'ensemble de nos sites

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCORESPONSABILITÉ :
**UNE NÉCESSITÉ
SOCIÉTALE ET ÉCONOMIQUE**



Implanté depuis de nombreuses années dans des territoires sensibles au regard des enjeux environnementaux, GBH se doit d'être un modèle d'écoresponsabilité engagé dans une démarche de développement durable et de préservation de l'environnement.

L'engagement du Groupe ► Axes de mise en œuvre

S'inscrire dans une démarche de développement durable

- Identifier les impacts environnementaux de nos activités
- Prévenir toute pollution accidentelle sur nos sites
- Maîtriser et optimiser nos consommations d'énergie et d'eau
- Réduire nos volumes de déchets et en optimiser la part valorisable

LE RESPECT DE
LA RÉGLEMENTATION HSE
EN VIGUEUR :
UN INCONTOURNABLE



Indissociable des démarches d'amélioration continue en matière de sécurité des collaborateurs et de préservation de l'environnement, le respect de la réglementation en vigueur est un impératif absolu et le prérequis fondamental de toute action.

L'engagement du Groupe ► Axes de mise en œuvre

Garantir la conformité réglementaire de nos sites

- Déployer les plans de mise en conformité de nos biens, installations et équipements
- Garantir la conformité de nos biens, installations et équipements à travers des vérifications et des contrôles périodiques